

Conseil Municipal du lundi 6 mai 2024.

Délibérations :

2024-034 : Réhabilitation d'un bâtiment en centre bourg pour la création d'un Tiers lieu : programme LEADER : demande de subvention : *adoptée à l'unanimité.*

2024-035 : Réhabilitation d'un bâtiment en centre bourg pour la création d'un Tiers lieu : Département 35 : dispositif Ambitions communes : demande de subvention pour l'étude : *adoptée à l'unanimité.*

2024-036 : Taux horaire des travaux en régie : *adoptée à l'unanimité.*

2024-037 : Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat : *adoptée à l'unanimité.*

2024-038 : Adhésion à la convention de participation prévoyance du CDG 35 : *adoptée à l'unanimité.*

2024-039 : Commission extra communales – Comités consultatifs : mise à jour : *adoptée à l'unanimité.*

2024-040 : Mise en place d'une mutuelle communale : *adoptée à l'unanimité.*

2024-041 : Brocéliande Communauté : modification statutaire : assainissement collectif des eaux usées : *adoptée à l'unanimité.*

2024-042 : Brocéliande Communauté : projet plan de mobilité simplifié : avis du conseil municipal : *adoptée à l'unanimité.*

2024-043 : Brocéliande Communauté : rapport 2022 sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif : *prend acte.*

Maxent, le 07/05/2024

Le Maire

Ange PRIOUL

